



**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

DIDE

2022

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex I

Dispositif d'inclusion dans l'emploi
57 rue Jean Zay
45 800 SAINT-JEAN DE BRAYE

PRÉAMBULE

Pôle Accompagnement Social et Professionnel (ASP) *(ESAT Servipep, ESAT PEP Giennois, Entreprise Adaptée, DIDE, SAVS Orléans, SAVS Gien, FH des droits de l'homme, FH des hauts de Gien, SSO et FVJ de Gien, SESSAD pro)*

Le Pôle Accompagnement social et professionnel en place depuis janvier 2021 a poursuivi ses travaux et sa dynamique :

- pour harmoniser ses pratiques par le biais de formations transversales et d'échanges réguliers
- pour diversifier ses prestations et proposer des réponses « sur mesure » aux besoins des usagers ; ces prestations ont été déclinées selon la nomenclature serafin PH.
- pour mieux articuler ses prestations, proposer plus de fluidité des parcours et éviter les ruptures

Les comptes administratifs 2022 des établissements et services du pôle Accompagnement social et professionnel présentés sont marqués sur le volet financier:

- par le contexte national et international:
 - o les lignes achats subissent l'inflation sur les consommables, les carburants, les produits alimentaires et l'envolée des prix de l'énergie. Sur 2022, l'impact n'est pas encore en année pleine.
- par les nouvelles orientations politiques concernant l'accompagnement des personnes :
 - o la transformation et fonctionnement en plateforme pour les établissements du giennois (FH-SAVS – FVJ-SSO), avec un début de réalisation à compter du 1^{er} juin 2022
- par l'évolution du travail et rémunérations des professionnels du SMS
 - o Un certain essoufflement des professionnels, et une démobilitation postcovid se traduit par des mouvements de personnels, de l'absentéisme, qui accroît les besoins de remplacement et donc des surcoûts
 - o Le groupe 2 intègre la revalorisation Ségur en avril 2022 pour les professionnels éducatifs et de l'accompagnement – Celle-ci n'est pas couverte totalement par l'actualisation des dotations par les financeurs.
- par le développement du numérique dans la société mais aussi les pratiques des ESMS
 - o Le numérique est de plus en plus présent au sein des établissements et dans la pratique quotidienne ; cela a nécessité une augmentation des équipements de ordinateurs non anticipée dans tous les PPI, un accroissement de la maintenance informatique et des quote-parts sur l'achat des logiciels au niveau associatif.

Agnès Sergent, Directrice du Pôle Accompagnement Social et Professionnel

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. PRÉSENTATION DU SERVICE

Les professionnels des différents établissements et services de l'ADPEP 45 ont partagé en 2018-2019 leurs observations et difficultés dans l'accompagnement des débuts de parcours professionnel des jeunes et les obstacles aux sorties des travailleurs d'ESAT vers le milieu ordinaire. Ils ont constaté que le parcours vers l'emploi était jalonné de plusieurs freins qui constituent autant de risques de rupture au moment de l'accès à l'emploi. Par ailleurs, il est noté que le maintien dans l'emploi se révèle fréquemment complexe et fragile.

Ainsi, en réponse aux orientations des politiques publiques, à la politique associative et aux besoins recensés par les professionnels, l'ADPEP 45 a porté le projet du Dispositif d'inclusion dans l'emploi et en a obtenu le financement par l'ARS dans le cadre de la transformation de l'offre.

Le DIDE a donc été créé le 1^{er} décembre 2020 et a accueilli les premiers salariés à compter du 4 janvier 2021. Ses bureaux, situés à Saint Jean de Braye et à Gien permettent un rayonnement départemental. L'agrément est donné pour 30 places avec un fonctionnement en file active.

Au 31 décembre 2022, le DIDE compte 31 personnes accompagnées par l'équipe pluridisciplinaire : 2 conseillères en insertion professionnelle, 2 travailleuses sociales et 1 psychologue du travail pour 4,35 ETP.

II. MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE SERVICE

• Mission et objectif

Le DIDE a pour mission de promouvoir l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap – accompagnées ou sortantes d'un ESMS des PEP 45 ou association ayant conventionné – et ainsi de contribuer à la réalisation du projet professionnel de la personne, en lui proposant un accompagnement adapté à ses besoins et à ses attentes.

L'insertion professionnelle, objet et support de l'accompagnement du DIDE, est pensée comme un levier de reconnaissance, de valorisation, de développement des compétences, de réalisation personnelle, et de prise d'autonomie.

Pour cela, le DIDE décline 3 types d'action auprès :

- Des jeunes et adultes ayant un projet d'insertion professionnelle en leur proposant un accompagnement individualisé tout au long de leur démarche
- Des employeurs en les sensibilisant au handicap, en les soutenant et en les accompagnant dans leur ouverture aux personnes avec une RQTH
- Des professionnels des établissements et services des PEP 45 ayant en charge l'accompagnement et la formation des personnes (jeunes ou adultes, issus du milieu ordinaire ou travailleurs en ESAT), en étant lieu ressource.

- **Actions**

- **Auprès des personnes**

Le DIDE met en place des actions tant individuelles que collectives dans les domaines d'intervention suivants :

- Expression et élaboration du Projet d'inclusion dans l'emploi (PIDE)
- Préparation à la vie professionnelle et accompagnement à la formation ou la recherche d'emploi (construction de projet professionnel, formation, recherche d'emploi)
- Maintien dans l'emploi
- Accompagnement médico-social (compréhension du handicap, communication, santé, organisation personnelle, lien avec SAVS, etc.)
- Développement de l'autonomie (transport, logement, budget...)
- Accès aux droits
- Soutien à la citoyenneté

- **Auprès des employeurs**

Le DIDE a été amené à être en contact avec des employeurs :

- Prospection et développement du réseau en lien avec les projets des personnes accompagnées
- Informations sur les répercussions du handicap en situation de travail et sur les adaptations ou aménagements à mettre en place
- Aide et conseils pour l'étude du poste de travail
- Informations et mise en contact avec les partenaires offrant des prestations ou aides financières en lien avec l'embauche d'une personne bénéficiaire de l'obligation d'emploi (Agefiph)
- Médiation en cas de difficulté

- **Auprès des professionnels des établissements et services**

- Poursuite des rencontres avec les équipes de certains ESMS PEP 45 ou partenaires (ESAT, EA, IME, SESSAD)
- Mobilisation et information des professionnels ayant une mission d'inclusion professionnelle au sein des différents services ou établissement de l'Association
- Fonction ressource pour échange ponctuel autour de situations, d'outils de travail (par ex. atelier mobilité, grilles d'évaluation des compétences professionnelles)

- **PIDE – Projet d’inclusion dans l’emploi**

La personne bénéficie d’une double-référence, constituée d’un conseiller en insertion professionnelle et d’un travailleur social.

L’accompagnement est co-construit et est différent en fonction de chacun et de l’évaluation faite avec lui de ses besoins.

Les objectifs et modalités de cet accompagnement sont élaborés avec la personne dans son PIDE qui s’organise en plusieurs temps :

- Travail préparatoire par les référents et psychologue du travail
- Une réunion avec l’usager, co-animée par le conseiller en insertion professionnelle, le travailleur social et le psychologue du travail (si concerné), pour l’évaluation des actions menées depuis son admission ou le précédent PIDE + recueil de ses attentes pour l’année suivante
- Un temps de travail en équipe pluridisciplinaire pour élaborer une proposition d’objectifs d’accompagnement et les actions à réaliser
- Une réunion de projet avec l’usager, en présence de la cheffe de service et d’un ou des référents, pour la proposition et l’ajustement si nécessaire du nouveau PIDE – projet d’accompagnement personnalisé.
- Rédaction et présentation éventuelles d’un avenant en cours d’année en cas de changement important dans le projet ou la situation de la personne.

III. LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- **Les effectifs et l’activité**

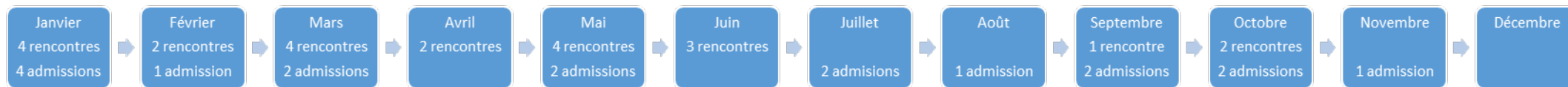
- **Entrées/sorties**

22 premières rencontres dont 12 admissions, 3 refus des personnes, 4 qui n’ont pas donné de nouvelles malgré les relances, 3 réorientations ou maintien de l’accompagnement actuel (IME / SAMSAH).

17 admissions ont été faites en 2022 dont 5 suite à des rencontres faites fin 2021.

Il est à noter que parmi les personnes admises, on retrouve les profils suivant au moment de leur admission :

- 2 en CDI avec projet de réorientation ou changement d’employeur
- 6 en recherche d’emploi
- 2 travailleurs d’ESAT pour mises en situation avant recherche d’emploi
- 2 en recherche de formation
- 1 apprenti
- 1 en co-accompagnement avec un IME (stage filé en entreprise)
- 3 sans solution dont deux personnes sont relativement voire très éloignées de l’emploi avec des problématiques différentes : manque de confiance en soi bloquant les apprentissages et immaturité pour l’une ; addictions, violence et marginalisation sociale pour l’autre. Cependant l’admission au DIDE était un moyen d’éviter la rupture de parcours ; la perspective d’une éventuelle insertion professionnelle ayant été le seul moyen de les faire solliciter une poursuite d’accompagnement par un service médico-social.



2 personnes, ayant bénéficié d'un accompagnement médico-social depuis l'enfance (IME ou SESSAD) ont demandé à faire une pause de l'accompagnement pour quelques mois mettant en avant le souhait d' « essayer de se débrouiller seule ».

1 sortie a été demandée à l'initiative d'un travailleur ESAT. Malgré des mises en situation en entreprises avec des bilans positifs confirmant l'employabilité en milieu ordinaire, le travailleur n'a pas donné suite à son projet vers le milieu ordinaire. Il a souhaité privilégier la qualité de vie au travail qu'il a au sein de l'ESAT, les missions et responsabilités qui lui sont confiées. Au-delà de cette dimension professionnelle, l'un de ses principaux critères de choix a été le maintien de sa vie sociale (activités sportives) et des relations amicales qu'il entretient avec ses collègues. La dimension de la vie personnelle et sociale au sein d'un ESAT est à prendre en compte dans l'accompagnement des travailleurs.

Au total, 32 personnes ont été accompagnées sur l'année 2022 et l'effectif est à 31 usagers au 31/12/2022.

o L'activité du service auprès des usagers

Les interventions auprès des usagers se font selon les modalités suivantes :

- Rencontres individuelles au DIDE
- Rencontres chez l'employeur (entretien d'embauche, maintien dans l'emploi, etc.)
- Rencontres individuelles chez un partenaire mettant à disposition ses locaux pour être au plus proche de l'environnement de vie des usagers
- Rencontres individuelles au domicile (à quelques reprises seulement)
- Accompagnement sur l'extérieur (démarche administrative, forum emploi, médical, etc.)
- Ateliers collectifs sur différentes thématiques : mobilité / permis de conduire, budget automobile et budget mensuel.

Concernant le versant professionnel, nous dénombrons la mise en place / signature de :

- 15 PMSMP / stages
- 1 service civique
- 5 CDD
- 3 CDD insertion
- 1 CDD Tremplin en EA
- 1 CDI
- 2 participations au DuoDay + coordination d'un DuoDay pour l'ESAT Servi'PEP
- 6 Prestations d'appui spécifique via l'Agefiph (bilan de compétences, identification du handicap, bilan neuropsychologique)
- 1 AFPR – action de formation préalable au recrutement
- 2 contrats d'apprentissage
- 3 missions d'intérim
- 1 admission en ESAT avec maintien du projet vers le milieu ordinaire à court / moyen terme
- 4 diplômes ou certifications obtenus (2 CAP et 2 CACES)
- 2 ruptures de contrat : inaptitude au poste, rupture d'un commun accord

En lien avec les référents des lieux d'accueil de mises en situation ou moniteurs en ESAT ou encore avec les employeurs, les CIP et la psychologue du travail ont été amenés à construire des grilles d'évaluation des compétences dans divers domaines : entretien des espaces verts, vendeur en magasin, agent de conditionnement et agent de blanchisserie. Ces grilles ont été utilisées dans la fonction ressource du DIDE auprès de l'ESAT Servi'PEP pour construire un livret du stagiaire pour les travailleurs ESAT. Elles feront également l'objet d'un regard croisé avec les outils des autres ESMS de l'association lors des réunions des acteurs de l'insertion professionnelle des PEP 45 (avec des représentants des IME, SESSAD Pro, SAVS, SAMSAH, DIDE, ESAT).

Concernant le versant administratif et social, il est à souligner que 16 personnes ont été accompagnées dans une démarche de permis de conduire ou d'évaluation de la capacité à conduire. Diverses auto-écoles ont été sollicitées selon la modalité de formation choisie : permis B « classique », permis conventionné, permis adapté.

Bien que le DIDE accompagne des adultes, il a été nécessaire d'organiser des rencontres avec les proches de 8 usagers, à leur demande ou avec leur accord après sollicitation du service ou des familles. Cela a permis de leur présenter l'accompagnement du DIDE, de soutenir les usagers dans leurs choix, de rassurer les parents sur le projet d'inclusion en milieu ordinaire de travail ou encore d'avoir leur appui dans les démarches entamées.

Des accompagnements en lien avec le logement ont été faits pour 6 personnes : visite de FJT, lien avec les travailleurs sociaux du FJT pour les usagers qui y résident, démarche Loca Pass.

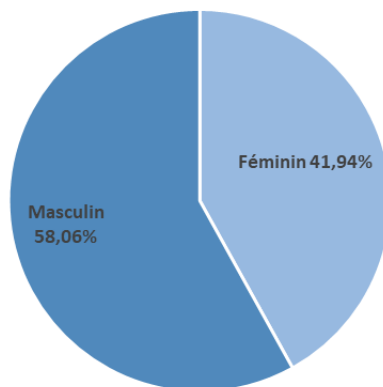
Par ailleurs le soutien ou l'accompagnement à prendre soin de sa santé (physique ou psychique) s'est révélé nécessaire pour 11 personnes en préalable ou en parallèle de la mise en œuvre du projet professionnel.

La plateforme numérique des PEP a également été sollicitée pour un usager afin de proposer des outils ou moyens de compensation pour faciliter l'utilisation de son matériel (téléphone et ordinateur).

- **Les profils des personnes accompagnées**

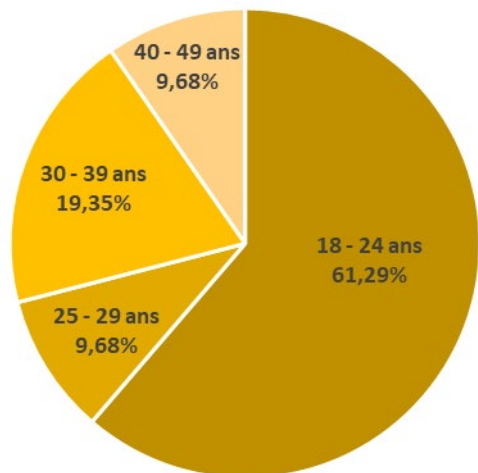
Les usagers présentent majoritairement des troubles de l'efficiace intellectuelle, parfois de troubles psychiques ou encore des troubles spécifiques des apprentissages (« dys »).

Au 31 décembre 2022, sur les 31 personnes accompagnées, on dénombre 13 femmes et 18 hommes

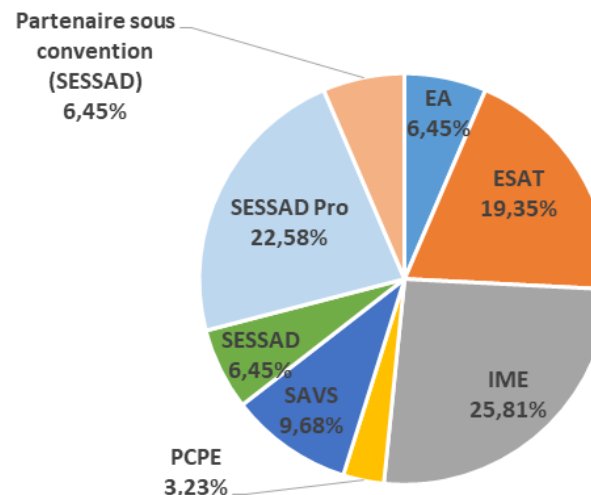


La moyenne d'âge a baissé : elle était de 28 ans en 2021 ; elle est de 25,6 ans pour l'année 2022 : 61% des personnes accompagnées ont moins de 25 ans contre 47% l'an dernier. Cela s'explique par les admissions croissantes de jeunes sortants de SESSAD ou d'IME-SIPFP.

ÂGES - 2022



ÉTABLISSEMENTS D'ORIGINE - 2022

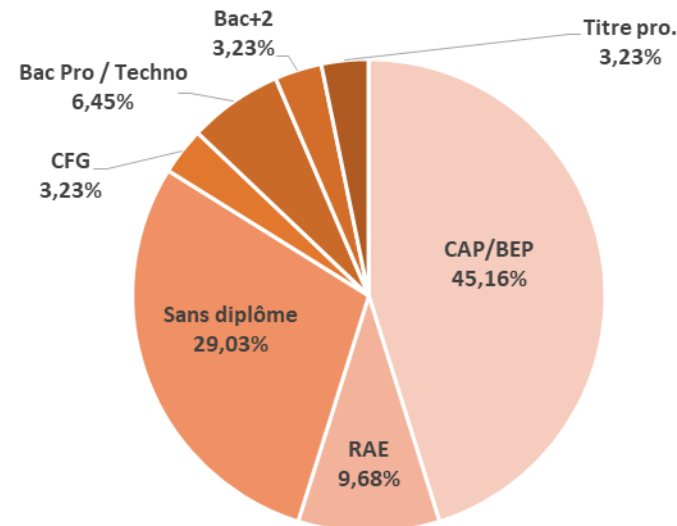


Les deux tiers des personnes accompagnées sont habitent l'Ouest du département, aussi l'équipe rattachée au secteur Est est amenée à intervenir davantage sur la métropole Orléanaise.

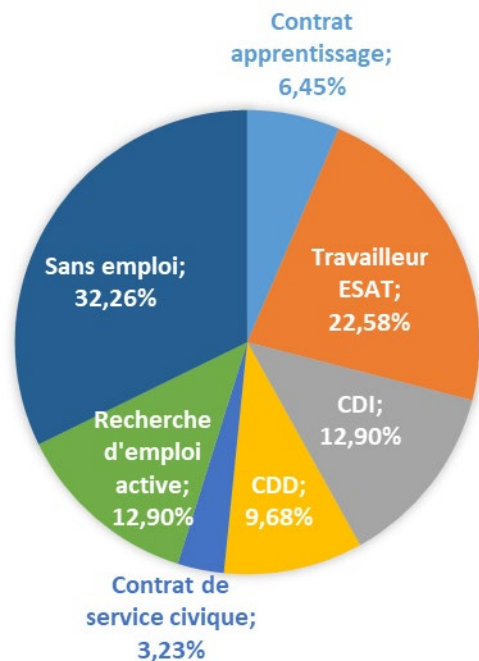
Il est à noter que le niveau de qualification est peu élevé et semble assez représentatif des données nationales sur le niveau de qualification des personnes en situation de handicap. En majorité, les personnes accompagnées ont un niveau CAP/BEP (45% contre 40 % en 2021).

Le pourcentage de personnes accompagnées sans qualification est également en légère augmentation (+3 points).

QUALIFICATIONS - 2022



Situation professionnelle des usagers au 31/12 :



Parmi les 10 personnes sans emploi et qui ne sont pas en recherche active d'emploi, on note :

- 4 personnes en construction de projet professionnel ou de réorientation,
- 1 personne en préparation d'entrée en formation,
- 1 personne priorisant le projet permis de conduire,
- 1 personne en cours d'identification de handicap pour lui démontrer sa capacité d'apprentissage,
- 1 personne pour qui l'accompagnement vers le soin est prioritaire,
- 2 personnes en pause pour quelques mois

IV. LE PERSONNEL

• **Mouvements du personnel**

Le travailleur social ayant quitté son poste en décembre 2021 a été remplacé au 1^{er} avril 2022. La personne recrutée occupait précédemment un poste d'éducatrice spécialisée en foyer d'hébergement. Face aux difficultés de recrutement dans le secteur médico-social, il a fallu attendre qu'elle soit remplacée au sein du foyer pour sa prise de fonction au DIDE. Elle a malgré tout pu être présente à certaines occasions comme par exemple des rencontres partenaires ou admissions.

Le conseiller en insertion professionnelle du secteur Ouest a quitté son poste au 31 mars 2022. Remplacé une première fois par une personne arrivée le 28 mars, nous avons dû mettre un terme à la période d'essai. La personne suivante est arrivée au 19 septembre 2022 à l'issue de son contrat d'apprentissage en mission locale.

Le poste d'ergothérapeute n'a pas été ouvert du fait de la montée en charge progressive de la file active et de l'insuffisance de besoin pour l'instant. Nous projetons de faire appel à des prestataires externes pour répondre aux besoins ponctuels.

- **Stagiaires**

Une stagiaire en début de formation de Conseiller en insertion professionnelle au sein d'un Établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP) a été accueillie pour une durée de 4 semaines sur le secteur Est (du 3 au 28 octobre 2022).

- **Formation du personnel**

Deux salariées (une CIP et une travailleuse sociale) ont suivi une formation de « Tuteur – Maître d'apprentissage » : 5 jour pour l'une, 4 pour l'autre.

Une professionnelle a bénéficié d'une journée de formation pour renforcer son aisance à l'utilisation de l'outil informatique : « WORD : les bases ».

La psychologue du travail a suivi une formation de 2 jours sur « L'échelle d'évaluation VINELAND »

Deux salariées ont participé à une journée de séminaire sur l'illectronisme « Accompagner les publics en difficulté avec les savoirs de base pour faciliter leur accès aux droits » organisé par Emmaüs Connect, le Hub'lo, le Conseiller numérique du CCAS de Checy et Gâtinais en transition et le CRIA 45.

Dans le cadre de son mandat au CSE, une salariée élue a suivi une formation d'une journée « Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes : rôle, missions et moyens »

La cheffe de service a bénéficié de la dernière journée de formation « Susciter l'intelligence collective par l'animation d'atelier collaboratifs » débutée en 2021.

Elle a également suivi une formation « Rédiger ses documents en FALC » - 2 jours en novembre 2022.

Dans le cadre du déploiement du dossier unique de l'utilisateur via le logiciel OGiRYS, la cheffe de service a participé aux formations suivantes :

- Le pilotage dans OGiRYS – 2 jours
- Le référent OGiRYS – 3 jours
- La gestion des rapports dans OGiRYS – 2 demi-journées

Une analyse des pratiques professionnelles conjointe avec l'équipe du SAVS s'est mise en place à partir du mois de septembre 2022 ; deux séances de 2h ont eu lieu en 2022.

V. PARTENARIAT

Le partenariat et le travail en réseau occupent une place importante dans l'activité du DIDE.

Au-delà des réunions régulières avec les équipes des ESMS des PEP 45, les professionnels du DIDE ont également été sollicités pour participer à des réunions de projet.

Une réunion avec l'ensemble des acteurs de l'insertion professionnelle de l'association a été organisée en octobre 2022.

Dans le cadre de la journée régionale médico-sociale organisée par l'ARPEP le 1^{er} juin 2022, le DIDE a participé aux côtés du SESSAD Pro à une présentation lors de la table ronde au sujet des jeunes de 16 à 25 ans : « Devenir adulte avec les autres : accompagner la réussite. »

Suite à la convention signée avec le SESSAD des Clos du Loiret, 2 jeunes adultes ont été admis au DIDE en tuilage avec l'équipe du SESSAD dans un premier temps.

L'ESAT d'Artenay – Armée du Salut, a sollicité le DIDE en fin d'année en vue d'une embauche en milieu ordinaire d'un travailleur au premier trimestre 2023. La première rencontre aura donc lieu à cette période.

Une nouvelle convention a été signée avec l'IME de Neuville aux Bois – Fondation Val de Loire. Une sollicitation par téléphone a été faite fin 2022 afin d'échanger sur la situation d'une jeune en fin de contrat d'apprentissage et pour qui un tuilage puis un relais sera nécessaire d'ici la fin du premier semestre 2023.

L'équipe du DIDE a participé à 2 réunions d'échange avec les équipes du DEA et Active 45. Dans le cadre de la mise en plateforme emploi accompagné, le DIDE est invité comme partenaire médico-social aux réunions du Comité Technique du DEA (échange sur les situations de personnes en attente d'emploi accompagné).

Par ailleurs, de juin à novembre 2022 le DIDE a participé à des réunions avec des acteurs de l'emploi et du handicap du secteur giennois en vue de l'organisation d'une manifestation à destination des employeurs dans le cadre de la SEEPH. Faute de participants, l'action a été annulée mais le groupe perdure afin de proposer une nouvelle action en 2023.

Par cet intermédiaire, une conseillère Pôle Emploi accompagnant exclusivement des personnes en situation de handicap a fait appel à la fonction ressource du DIDE pour avoir un éclairage sur des problématiques rencontrées liées au handicap. Une conseillère de la mission locale de Gien a quant à elle sollicité le DIDE pour venir présenter les acteurs et dispositifs du champ du handicap à des jeunes accompagnés par la mission locale.

En lien avec les projets professionnels des usagers, de nombreuses visites ou rencontres ont eu lieu avec des employeurs (entreprises, entreprises adaptées, intérim, SIAE) ou des centres de formation (CFA, AFPA, ESRP-ESPO, EPIDE). Les CIP et la psychologue du travail se sont aussi rendus à divers salons de l'emploi, village des recteurs ou autres job dating.

Dans le cadre de l'atelier sur le budget mensuel, une personne du Point Conseil Budget de l'UDAF est intervenue sur la 2^{ème} partie de l'atelier.

Comme en 2021, le DIDE était représenté au forum organisé par le PRITH pour les rencontres entre l'éducation nationale et les acteurs de l'emploi (stand commun avec le SESSAD Pro). Cette année cela a pu se tenir en présentiel.

VI. TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Afin de sécuriser l'accès aux locaux aux heures d'hiver, un éclairage extérieur au-dessus de la porte d'entrée et vers le parking a été installé.

En attendant que le projet de l'association pour l'acquisition ou la construction de locaux sur Gien se concrétise, l'équipe du DIDE occupait un bureau au sein du SAVS jusqu'en juin 2022. Au regard de l'évolution des établissements et services de la Plateforme de Gien, l'équipe du SAVS s'est agrandie et celle du DIDE occupe désormais une salle du Foyer des Hauts de Gien.

Pour faciliter la tenue des ateliers ainsi que certains temps de travail en commun autour des projets des usagers, un vidéoprojecteur a été acheté.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2022 a permis d'atteindre l'agrément en termes de personnes accompagnées. Le travail de lien avec les ESMS des PEP 45 et sous convention doit se poursuivre afin de maintenir la dynamique et de développer l'activité du DIDE. Il s'agira également de développer l'offre de service en termes d'ateliers collectifs ouverts aux usagers du DIDE et autres ESMS des PEP 45.

Les décrets d'application parus en décembre 2022 en lien avec la transformation des ESAT permettant le cumul d'une activité en milieu ordinaire et d'une activité en ESAT et facilitant les transitions entre les milieux protégé, adapté et ordinaire vont ouvrir d'autres horizons quant à l'accompagnement des personnes dans leur projet professionnel.